

PROVENIR D'UNE ZONE DE GUERRE

Formatrice : Chloé Viel

Niveau et pré-requis : Maîtriser les « Fondamentaux de la demande d'asile » et avoir trois mois d'expérience régulière du droit d'asile.

Durée : 3 heures

Objectifs

- Maîtriser les exigences conventionnelles en matière d'exil de guerre
- Distinguer les obligations européennes s'imposant au juge français
- S'approprier les notions-clés
- Déceler les pratiques non conformes
- Adapter ses écritures au cas d'espèce

Programme :

I – LA GUERRE ET LE CHAMP CONVENTIONNEL

- Les préjugés tenaces
- L'appréciation conforme à la Convention
- Exemples contemporains

II – LA GUERRE SELON LA PROTECTION SUBSIDIAIRE

- La logique imposée par la CJUE
- Les confusions françaises
- L'articulation avec la CG et les autres PS

III – LE FLOTTEMENT AUTOUR DES CONCEPTS CLÉS

- Le civil
- Le centre des intérêts
- Le point d'entrée
- L'individualisation

Chloé VIEL

Conseil et formation en droit d'asile

Contact : 06 88 00 68 17 / cviel.formation@mailo.com

N° SIRET : 904 610 854 00021

N° de déclaration d'activité : 52720247572

N° de certification Qualiopi : 303911-2

IV – LES PROFILS PARTICULIERS

- Le policier/ le militaire en fonction
- Le déserteur
- Les enfants soldats